

## PEUGEOT PARTNER STANDARD LIGHT 650 KG VAN

(Ref:N197620)

0 KM



Cylindrée	1.5 cc
Carburant	DIESEL
PUISSANCE (CV)	130 cv   6 ch (96kw)
CO2	148 g/km
BOÎTES DE VITESSES	AUTOMATIQUE
Portes	5
Carrosserie	VU
KM	10km
Immat	16/12/2024

Couleur  
BLANC KAOLIN

**24.295** € TVAC

**-27%** sur prix cat.

## OPTIONS

3 PLACES - Accès et démarrage mains libres - Apple CarPlay + AndroidAuto - Banquette 2 Places Moduwork - Caméra de recul - Chargeur à induction pour smartphones - Climatisation automatique - Allumage automatique des feux et détecteur de pluie - Avertisseur d'angle mort - Écran central multimédia 10" - Frein de stationnement électronique - Système de navigation - Phares antibrouillard - Ce véhicule ne peut être vendu directement ou indirectement au Belux. - Aide au stationnement avant - Coques de rétro noir brillant - Rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement - Roue de secours - Surround Rear Vision - Trappe de transport -

## ÉQUIPEMENTS DE SÉRIE

abs - active safety brake - aide au démarrage en cote - aide au stationnement arrière - airbag conducteur - airbag passager - airbags latéraux - anneaux d'arrimage - assistant de maintien de voie - avertissement de fatigue - bluetooth - capteur de lumière - capucine - climatisation - cloison complète - commandes au volant - contrôle de la pression des pneus - doubles portes arrière (non vitrées) avec butoirs à 180° - feux de jour - freinage actif d'urgence - jantes tôlées 16" - ordinateur de bord - porte coulissante à droite - prise 12v - programme de stabilité électronique - reconnaissance des panneaux de signalisation avec alerte de survitesse - régulateur et limiteur de vitesse - rétroviseurs extérieurs électriques et chauffants - support smartphone - système d'avertissement de sortie de voie - système de contrôle de traction asr - tissu - usb - verrouillage centralisé des portes avec télécommande - vitres électriques avant - volant réglable en hauteur et en profondeur

Compte tenu de l'évolution de la réglementation et des normes anti-pollutions, des écarts de taux de CO2 entre ce document et la carte grise peuvent être constatés. Nous ne pourrions être tenu responsable des conséquences financières sur le malus automobile.